

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

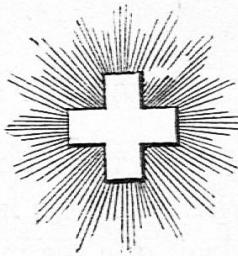
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^{me} ANNÉE

N^o 38.



LAUSANNE

20 septembre 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Tribunaux pour enfants.* — *Le rôle de la famille dans l'éducation.*
— *Chronique scolaire : Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Élocution.* — *Rédaction.*
— *Orthographe.* — *Comment enseigner les sciences à l'école primaire : L'élevage des insectes.* — *Examens des écoles primaires du canton de Genève : Arithmétique. Allemand.*

TRIBUNAUX POUR ENFANTS

La question des tribunaux pour enfants n'est pas nouvelle. Elle a figuré à l'ordre du jour du Congrès de Saint-Imier en 1910 et nous a valu, à cette occasion, une étude approfondie de M. L. Mercier, de Genève, étude favorable à la cause et encourageant les pouvoirs publics à créer chez nous ces fameux tribunaux qui, depuis longtemps déjà, fonctionnent en Amérique. Si, en théorie, cette institution est excellente, avouons que nous sommes fort mal placés pour la juger, étant séparés de l'Amérique par la distance, les traditions, la race et les idées.

On est quelque peu enclin, chez nous, à accorder trop de confiance à tout ce qui nous vient du pays des dollars, et ce n'est qu'après des années d'expériences que nous en reconnaissions les exagérations et les erreurs.

Le principe fondamental de cette juridiction consiste à traiter l'enfant en enfant et non en prévenu. Le rôle du juge est donc bien différent de celui des tribunaux ordinaires. Il doit faire preuve d'initiative, de tact et n'est pas tenu, comme ailleurs, de s'en rapporter sans cesse au code pénal. Ces fonctions mal définies lui permettent d'agir selon les circonstances, d'autant plus que les peines

disciplinaires ne peuvent être qu'une mise en liberté surveillée et, dans les cas graves, l'internement dans une maison de correction. Cependant, la logique voudrait que ces maisons soient à même de relever le jeune délinquant; or, au dire des juges américains eux-mêmes, elles ne sont pas ce qu'elles devraient être. C'est du moins ce que nous fait remarquer M^{me} T. Combe dans ses articles qui, de temps à autre, paraissent dans la *Gazette de Lausanne*. M^{me} T. Combe est allée aux Etats-Unis, c'est donc sur place qu'elle a fait une ample moisson de renseignements tous plus variés les uns que les autres. Elle les publie sous forme de croquis d'audience, laissant au lecteur le soin d'en tirer la conclusion. Et ce que nous distinguons de prime abord, c'est la grande mansuétude du juge qui donne toujours, ou presque toujours, raison à l'enfant contre le plaignant. Pour preuve, je n'en veux citer que deux exemples :

Dans le premier cas, il s'agit d'un enfant dont le père, Allemand d'origine, ne connaît, pour corriger son fils, que les arguments... frappants. L'enfant a évidemment raison de faire appel à la justice pour limiter les pouvoirs trop étendus de l'auteur de ses jours. Tout serait pour le mieux si le juge, par l'admonestation qu'il donne au père, ne conférait par contre-coup à l'enfant une autorité, une indépendance difficiles à admettre. Quand tous deux sortent de l'audience on a l'impression que les rôles sont renversés et que l'autorité du chef de famille en est considérablement diminuée.

Dans l'autre cas, nous voyons à la barre un jeune apache de seize à dix-sept ans. Le plaignant est un honorable maître de gymnastique et de culture physique. Au sortir d'un cours, ce dernier fut assailli par une bande de jeunes garçons; il reçut une estafilade à la main et un coup de matraque sur la nuque qui l'obligèrent à garder le lit pendant trois semaines. La raison de cette agression, c'est que le digne professeur avait refusé l'accès du préau de l'école aux jeunes apaches qui y commettaient toutes sortes de déprédati ons. Interrogé, l'enfant — le seul que le policeman ait pu pincer — nie tout, malgré l'évidence; et l'on voit — fait extraordinaire — le juge accorder autant de crédit aux réponses du jeune prévenu qu'à celles du plaignant. Celui-ci réclame une punition exemplaire et trouve que son agresseur mérite, pour le moins, la maison de cor-

rection. Ce n'est pas l'avis du juge, qui déclare que « les maisons de correction *n'étant pas ce qu'elles devraient être*, il est impossible d'y enfermer un enfant sans qu'il n'en sorte avec une flétrissure qui ne s'effacera point. »

Inutile de citer d'autres exemples puisque la conclusion est toujours la même. Le tribunal est devenu un asile de protection de l'enfance contre l'autorité du maître et contre celle du père de famille; il tend peu à peu à encourager le vice parmi la jeunesse au lieu de l'extirper. Et nous distinguons de suite le peu de logique de la juridiction américaine. Tandis que les juges aux tribunaux pour enfants tendent peu à peu, par une déformation professionnelle, à montrer une complaisance incompréhensible vis-à-vis de l'enfance, ceux des tribunaux ordinaires restent fidèles à leur code pénal qui, aux Etats-Unis, contient encore la peine de mort. Il y a sûrement là-bas des condamnés qui doivent faire d'amères réflexions en comparant ces deux justices diamétralement opposées.

Je n'ai pas l'intention de critiquer l'institution des tribunaux pour enfants qui, en soi, est une chose tout à fait recommandable pour les pays dont les institutions diffèrent sensiblement des nôtres. Il est fort probable que, malgré les erreurs de certains juges, on ait à se louer de leur fonctionnement. Cependant je ne puis m'empêcher d'y voir une ingérence étrangère au sein de l'école comme au sein de la famille dont les conséquences ne peuvent être qu'un affaiblissement de l'autorité paternelle en même temps qu'une limite des pouvoirs déjà très limités du maître, qu'il soit instituteur, professeur ou maître d'état. L'enfant est trop porté à se regimber contre l'autorité quelle qu'elle soit pour qu'il ne cherche pas à exploiter la bonne foi du juge. Quand on a eu sous les yeux de nombreuses volées d'écoliers, on fait des remarques qui ne sont pas toujours à l'avantage de ces derniers. Il est certains individus que seule une main de fer parvient à soumettre.

Ces tribunaux tels qu'ils fonctionnent (je parle toujours de ceux d'Amérique) ne peuvent exercer qu'une action dissolvante au sein de la famille, à l'école et, par contre-coup, dans la nation tout entière puisque celle-ci est basée sur les deux premières. Je ne crois

pas que le besoin de cette institution se fasse sentir chez nous, car il en est de plus utiles qui méritent l'attention des pouvoirs publics. L'enfant n'a jamais manqué de protection et les cas de mauvais traitements se font très rares. Il est vrai que notre population n'est pas composée d'éléments aussi divers que la grande république américaine; son éducation ne peut par conséquent pas se faire de la même manière. Attachée à son passé et à ses traditions, elle ne verrait pas sans déplaisir une institution qui pourrait porter atteinte à l'autorité de la famille.

PAUL CHAPUIS.

LE ROLE DE LA FAMILLE DANS L'ÉDUCATION d'après *La Maison*¹, de M. H. BORDEAUX

Glorifier la famille, le foyer où l'homme essaie ses premiers pas, où il apprend à comprendre et à aimer, où il se prépare pour les luttes futures, où se forme son caractère; étudier les dangers qui menacent l'union des époux ou l'éducation donnée par les parents, voilà la belle tâche à laquelle s'est voué M. Bordeaux. Sans être toujours parfaitement d'accord avec lui, l'on doit cependant rendre hommage à la sincérité de ses études, au sérieux de son inspiration et à l'élévation de son idéal. C'est donc toujours avec intérêt que l'on ouvre les pages d'un de ses livres.

Le dernier en date, *La Maison*, est en quelque sorte la biographie d'un jeune homme de 8 à 18 ans et l'histoire de la crise d'indépendance par laquelle il passe, séduit par les théories insinuantes et douces d'un disciple de Rousseau, ami de la nature et de la liberté, cherchant à se soustraire insensiblement à l'autorité et aux traditions de la famille, impuissant à rompre le dernier lien qui le retient à elle et abandonnant, dans une crise finale, au chevet de son père mourant, son orgueil et son égoïsme.

Le père était un homme énergique, droit et maître de soi, imposant la confiance par sa seule présence: « Quand on avait annoncé: *Il est là*, c'était fini, toute inquiétude se dissipait aussitôt, chacun respirait comme après une victoire ». La mère, douce, sereine et bonne, possédait et communiquait le calme inté-

¹ *La Maison*, par Henry Bordeaux, chez Plon, Nourrit et Cie.

rieur que donne une foi vivante. Tous deux répandaient donc une impression de paix, de sécurité et de protection, l'un par sa fermeté, l'autre par sa force morale ; ils étaient bien la tête et le cœur de la maison, « toujours d'accord », discutant de l'avenir des enfants « sur ce ton calme et confiant qu'ils avaient accoutumé de prendre pour régler d'un commun accord les questions qui nous concernaient » ; lui, « dont l'autorité semblait inébranlable et infaillible, se tournait vers elle comme s'il lui reconnaissait une puissance supérieure » ; leur parfaite union, leur confiance réciproque, leur fermeté adoucie par la gaieté, devaient donner toute sa valeur au système d'éducation qu'ils employaient. La solidarité qui unit les uns aux autres les membres d'une famille, la nécessité de perpétuer la tradition de fidélité au devoir mise en honneur par les ancêtres et transmise de père en fils, l'importance et le sérieux de la vie, la valeur attachée à la vocation choisie, voilà les principes qu'ils s'efforçaient d'inculquer à leurs enfants par leur exemple et par leurs enseignements.

Fermes sans raideur, sérieux sans austérité, gais sans excès, dévoués au roi, mais surtout à la France, fidèles à l'Eglise, mais surtout à Dieu, dominés par l'idée du devoir, ils tâchaient de former des fils respectueux, des citoyens dévoués, des hommes soumis aux lois par amour de l'ordre et de la discipline, des individus distingués et forts travaillant pour la société. Tout tendait à ce but : les promenades, dans lesquelles le père faisait admirer la nature et le génie avec lequel l'homme l'utilise : les lectures de biographies éveillant dans l'âme enfantine des désirs d'idéal, de dévouement, de vie noble et belle ; les récits de la vie des ancêtres, hommes simples mais intègres, collaborateurs modestes à l'œuvre de la civilisation et du progrès. Le père ne manquait jamais l'occasion de rendre hommage à celui qui lui « apprit l'importance, la beauté, oui, la beauté, de l'ordre qu'on impose à la nature et à soi-même ».

Cette éducation, ni brutale, ni coercitive, est la bonne, à la condition qu'elle laisse à l'enfant assez d'initiative pour qu'il apprenne aussi à se diriger par soi-même. Si, dans l'éducation intellectuelle, il faut tenir compte des besoins de l'enfant, éveiller ses désirs et

ne pas le brusquer, il est indispensable, dans l'éducation du caractère, de donner des habitudes; or la première et la plus importante est celle de l'obéissance, consentie d'abord avec peine peut-être, mais, plus tard, voulue joyeusement. Les parents jouissent aux yeux de leurs jeunes enfants d'un prestige incontesté: ils ont la stature, la force, l'âge, le savoir, l'expérience; ils n'ont pas besoin de tout un appareil pour se faire craindre et respecter, pas plus que pour s'attirer la confiance et l'amour des petits; à eux de maintenir et d'affermir ce respect et cette confiance; à eux de garder le prestige de l'autorité et de sauvegarder les droits de la hiérarchie. « L'enfant doit être libre » a-t-on dit, et l'on a confondu liberté et anarchie; l'on a oublié qu'être libre c'est prendre une attitude en face de la vie, c'est se dominer soi-même, c'est imposer une limite à ses propres désirs, et que cela s'acquiert par une préparation longue et parfois douloureuse; être libre, c'est reconnaître ses devoirs et non seulement faire valoir ses droits, et cela ne s'enseigne pas dans des discours, mais par une éducation de toute la vie et de tous les instants. Les « gâtiions » de chez nous ne sont pas des êtres libres; souvent mécontents de leur sort, ils ne sont pas des « faiseurs de joie »; or un être libre doit être joyeux. D'ailleurs le vieil adage est toujours vrai: il faut avoir obéi pour savoir commander.

Qui doit donner cette éducation sinon les parents? Ne sont-ils pas les mieux placés pour observer, étudier et suivre leurs enfants? Leurs efforts vigilants n'empêchent d'ailleurs nullement ceux d'autres personnes, des maîtres, par exemple, qui par leur caractère et par leur enseignement peuvent exercer une influence même sur les élèves éduqués avec soin. Il paraît étrange que M. Bordeaux ne mentionne pas celle des professeurs du jeune homme; n'en eurent-ils donc aucune? Dans une période où son âme est partagée entre les insinuations séductrices du grand-père indifférent et sceptique et les principes d'ordre et de foi enseignés et vécus par les parents, à un âge où les impressions extérieures sont vivement ressenties, il est curieux qu'aucune trace, même légère, ne lui soit restée de ses maîtres.

Une chose est certaine, c'est que les enfants éduqués par leurs

parents dans le sens où nous l'avons indiqué, sont toujours plus forts pour résister aux crises intellectuelles et morales de l'adolescence. C'est ce que devraient comprendre pères et mères. Malheureusement, dans les milieux bourgeois comme dans les milieux populaires, beaucoup renoncent à cette lourde et belle tâche de l'éducation par fatigue, par paresse ou par incapacité ; d'autres — très nombreux — considèrent leurs enfants comme des instruments de rapport que le ciel leur envoie pour leur éviter des domestiques coûteux et gênants ; le présent seul a du prix à leurs yeux et ils ne se préoccupent pas de l'avenir. Tous, d'un commun accord, laissent à l'instituteur seul le rôle écrasant d'éducateur, heureux encore quand ses efforts ne sont pas critiqués ou contrecarrés ! Le jour viendra-t-il où les enfants pourront tous dire comme le héros de *La Maison* : « Mes parents aimaient la gaieté, se plaisaient au bruit que nous faisions, mais ils ne se moquaient jamais. Ils prenaient la vie sérieusement, comme une occasion de bien agir, et ils estimaient qu'elle mérite les plus grands égards ! »

G. CHEVALLAZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. † **Alfred Bruand.** — La mort fait son œuvre et frappe dans nos rangs. Encore un vétéran de l'enseignement qui n'est plus et dont seul le souvenir demeure et demeurera longtemps, souvenir d'une vie droite et pure, d'un homme dont la carrière fut entièrement consacrée aux petits, aux écoliers.

Alfred Bruand, contrôleur des écoles montreusiennes, vient de s'éteindre après une courte maladie, terminant ainsi une carrière de quarante-huit années d'activité. A l'âge de vingt-deux ans, il se présente à Montreux ; il est nommé régent d'une classe primaire. Quelques années après, le Département de l'Instruction publique lui accordait le prix Boissier. Alfred Bruand enseigna également au collège de Montreux. Après vingt-cinq ans d'enseignement, il passe au Contrôle des Ecoles et c'est à ce poste que la mort est venue le surprendre. Pendant quarante-huit ans, il fut un serviteur dévoué et un collaborateur hautement apprécié ; il donna à l'école le maximum de labeur et d'amour. Bruand a constamment cherché à faire le bien et a pu dire en toute sérénité sur son lit de mort : « Je suis prêt, je n'éprouve aucune inquiétude ».

Les obsèques ont été célébrées au milieu d'une grande affluence qui tenait à rendre un pieux et solennel hommage à ce pédagogue de grand mérite. Sur la tombe, M. le pasteur de Haller parla au nom des autorités et de la Commission

scolaire et retraca la belle carrière du défunt. Les instituteurs primaires exécutèrent un chœur de circonstance.

Nous nous associons de tout cœur à ce deuil cruel qui frappe les écoles montreusiennes ; ce qui nous réjouit c'est la pensée que le travail et l'exemple d'Alfred Bruand ne seront pas vains, mais qu'il en demeurera de nombreux bienfaits.

A. D.

*** **† Eugénie Aubert.** — Une nouvelle tombe vient d'être creusée pour recevoir la dépouille mortelle de Mlle Eugénie Aubert, institutrice à Veytaux, pendant plus de vingt ans. Elle dirigeait l'école enfantine et était très appréciée. Mlle Aubert s'était vouée aussi aux Ecoles du dimanche auxquelles elle consacra une bonne partie de son activité et de ses forces. La mort est venue la surprendre alors qu'elle jouissait de ses vacances. Nous adressons une dernière pensée à celle qui n'est plus et qui fut une collègue aimable et dévouée et à la famille en deuil l'expression de notre plus profonde sympathie.

*** **Encore un brave.** — Lors d'un récent incendie, à Buchillon, le jeune Arthur Corthey, âgé de dix ans et demi, se trouvait devant la maison à cinq heures du soir, au moment où, pendant un violent orage, le feu éclata dans la grange. Avec un esprit de décision et un sang-froid remarquables, il pénétra dans l'étable en feu et remplie de fumée, détacha et fit sortir quatre vaches et un veau, dont les propriétaires étaient absents en ce moment.

Le Conseil d'Etat, ensuite d'un rapport favorable de la Préfecture de Morges, a accordé à ce brave garçon, comme récompense, un livret de caisse d'épargne de 25 fr., qui lui a été remis par M. le Préfet, en présence des enfants des écoles, des délégués de la Municipalité, de la Commission scolaire et de la famille. Honneur à ce brave petit garçon !

*** **Les cuisines scolaires à Lausanne.** — Cette œuvre est une des institutions les plus populaires et les plus utiles de la capitale. Depuis sa fondation, en 1889, elle a donné aux enfants pauvres des écoles primaires, gratuitement ou pour un prix minime, 687 704 repas à midi et 427 006 collations le soir.

Elle a consacré à ce service la somme totale de 178 740 fr., dont la moitié environ provenait de dons, de souscriptions et du produit de deux ventes qu'elle a organisées en 1893 et 1906. Le nombre croissant des écoliers impose à l'œuvre des cuisines scolaires des dépenses qui grandissent proportionnellement et qui ont plus que doublé en dix ans. Pour l'exercice 1911-1912, ces dépenses ont atteint la somme de 15 443 fr. 41, représentant un total de 90 758 repas et collations. On peut prévoir que les frais annuels vont monter à 18 ou 19 000 fr., et qu'ils ne s'arrêteront pas là.

Une vente en faveur de l'œuvre va de nouveau être organisée cette année et aura lieu les 2 et 3 octobre prochain. Nous souhaitons une pleine réussite aux organisateurs et nous espérons que, grâce à l'appui financier de la population lausannoise, le Comité des cuisines scolaires pourra continuer à développer cette œuvre qui contribue à faire de l'école un centre fortifiant et une source de vie.

* A. D.

PARTIE PRATIQUE

ELOCUTION-RÉDACTION

Notre nourriture.

VOCABULAIRE. *Les aliments* : pain, viande, légume, fruit, friandise, boisson, eau, vin, liqueur. *Les repas* : le déjeuner, le dîner, le goûter, la collation, le souper, le menu. *Le couvert* : la nappe, la toile cirée, les serviettes, la soupière, le plat, le bol, la tasse, la cuiller, la fourchette, le couteau, la salière, la carafe, la bouteille, le verre.

L'appétit, la faim, la soif ; le gourmand, le glouton, le gourmet ; froid, chaud, copieux, appétissant, abondant, fin, grossier, délicieux, excellent.

EXERCICES : Quels sont les principaux aliments ? les principaux légumes ? les fruits de notre pays ? les fruits étrangers que vous connaissez ? les viandes les plus communes ? toutes les friandises que vous avez mangées ? — Quelle est la meilleure boisson ? Indiquez les vins et les liqueurs que vous connaissez ? — Dans quoi mange-t-on le potage ? le légume ? Dans quoi sert-on le café, le vin ? Avec quoi découpe-t-on la viande ? Avec quoi mange-t-on la soupe ? la viande ? — Comment met-on le couvert ? — Quels noms donne-t-on aux divers repas ? — Quel est le repas que vous préférez ? Pourquoi ? — Que mange-t-on au déjeuner ? au dîner ? au souper ? — Etablissez un menu ? — Comment fait-on la dinette ? Qu'est-ce qu'un glouton ? un gourmand ? un gourmet ? — Que signifient les expressions « manger comme un loup » ? « comme un oiseau » ?

La dinette. (Degré intermédiaire. Filles.)

SUJET TRAITÉ. J'ai été bien sage pendant une semaine. Pour me récompenser maman m'a permis d'inviter mes petites amies à venir faire la dinette avec moi samedi après-midi. Je suis bien contente. Nous aurons du thé, du gâteau et des fraises. Nous servirons toutes ces bonnes choses dans le joli ménage que j'ai reçu de ma marraine. Nous ferons en sorte de ne rien casser. Lorsque la dinette sera terminée, nous remettrons tout en ordre. Nous jouerons ensuite dans le jardin.

Un repas chez les Helvètes. (Degré intermédiaire. Garçons)

SUJET TRAITÉ. Au milieu de la pièce qui sert de chambre à manger, on place une table fort basse. Des bottes de foin ou de paille, des troncs d'arbres, des mottes de tourbe servent de sièges. Les convives sont nombreux. Ce sont tous des hommes vigoureux, aux yeux bleus et aux longues moustaches tombantes. Les femmes, les enfants, les serviteurs n'ont aucune place à la table de ces hommes libres, chasseurs et guerriers à l'appétit prodigieux. On apporte dans de grands plats de bois d'énormes quantités de viandes bouillies ou rôties à la broche. Chacun choisit un membre entier du gibier préparé pour le repas ; il le saisit à deux mains et mange en mordant. On boit à la ronde dans un seul vase de bois ou de terre.

L'alimentation. (Degré supérieur.)

PLAN: Son but. — Conditions d'une bonne alimentation. — L'art culinaire.

DÉVELOPPEMENT : L'alimentation a pour but de développer les organes du corps, de leur fournir les substances nécessaires pour réparer les pertes subies et maintenir ainsi notre organisme dans un complet état d'équilibre.

Les mets doivent être bien choisis et apprêtés avec soin. La fraîcheur, la qualité et la variété des aliments, la manière de les cuire, la propreté des ustensiles de cuisine, la composition des repas et leur régularité ont une grande importance au point de vue hygiénique.

L'art culinaire consiste à préparer les aliments, à les cuire, à les assaisonner et à les servir convenablement. Il réclame de la ménagère intelligence et activité. L'ordre, l'économie et la propreté en sont les éléments essentiels.

La nourriture.

SUJET TRAITÉ. Les aliments introduits dans la bouche sont broyés, triturés et réduits en pulpe par les dents ; en même temps, ils sont imbibés par la salive et imprégnés d'une certaine quantité d'air atmosphérique. La salive exerce une action chimique sur la féculle contenue dans les aliments ; elle la transforme en dextrine et en facilite la digestion. Arrivés dans l'estomac, les aliments y déterminent la sécrétion du suc gastrique qui, mêlé à la pâte alimentaire, la convertit en une masse homogène, le chyme.

Les aliments et les boissons fournissent à notre organisme les éléments nécessaires à son entretien. Ils procurent aussi la chaleur nécessaire à la vie.

De la nourriture dépend en grande partie la santé, ce bien si précieux sans lequel les autres ne sont rien. La mère de famille apportera donc tous ses soins au choix et à la préparation des aliments. Celle qui sait préparer une nourriture simple mais appétissante, celle qui sait tirer le meilleur parti des légumes et de la viande mis à sa disposition, celle enfin qui sait combiner convenablement le menu pour chaque jour de la semaine, est un véritable trésor ; elle contribue au bien-être de tous ceux qui l'entourent.

Le savoir-vivre à table.

SUJET TRAITÉ. Il y a dans la société des usages que nous sommes tenus de respecter. Ces usages répugnent souvent à notre sans-gêne et nous voudrions pouvoir en secouer le joug ; mais il faut bon gré mal gré s'y soumettre si nous ne voulons passer pour des personnes mal élevées.

Il est bon, même chez soi et dans l'intimité de se tenir à table comme si l'on était en compagnie. Car lorsqu'une mauvaise habitude est prise, il est bien difficile de s'en défaire. L'action si simple de manger demande beaucoup de savoir-faire ; il faut manier adroïtement cuillère, fourchette et couteau.

Lorsque l'on assiste à un repas, il faut tenir de la main droite sa cuillère, sa fourchette et son couteau, excepté quand on a des viandes à couper ; dans ce cas on prend la fourchette de la main gauche et le couteau de la droite. En cas de besoin, les doigts s'essuient à la serviette et non à la nappe ; la serviette sert aussi à essuyer les lèvres ; on l'étend en long sur ses genoux, et, en se levant, on la dépose sur la table sans la plier. On ne plie sa serviette que chez soi, ou dans une pension où l'on doit prendre plusieurs repas de suite.

Il ne faut pas manger avec trop d'avidité, parler ou boire la bouche pleine,

faire du bruit avec les lèvres, ramasser la sauce avec son pain, plonger ses doigts dans la salière, souffler sur le potage pour le refroidir ou verser, pour la même raison, le café de la tasse dans la soucoupe.

Il n'est pas permis de casser les noisettes ou les amandes avec les dents, et pas davantage de mordre dans un morceau de pain ou dans un fruit. Le pain doit être cassé ou rompu avec les doigts et les fruits coupés au couteau.

Il est malséant d'avoir une tenue nonchalante, de se dandiner sur sa chaise, de placer ses bras sur la table, de gesticuler, de donner des coups de coude à ses voisins de droite et de gauche et des coups de pied à son vis-à-vis.

Ce n'est pas bien non plus de manger du bout des lèvres, avec dédain, de dire ce que l'on pense d'un plat qu'on ne trouve pas à son goût, de réclamer d'autres mets et d'autres vins que ceux qui sont servis, d'essuyer son verre et son assiette avant de s'en servir, comme si l'on se méfiait de la propreté de la maison.

Laisser du vin dans son verre, du pain à côté de son assiette, se servir au delà du besoin, c'est de la prodigalité ; il ne faut pas avoir les yeux plus grands que son appétit.

Enfin, quitter la table en remplissant ses poches de bonbons et de fruits, c'est faire preuve d'une déplorable éducation.

DICTÉE: Ordonnance d'un dîner.

Le premier soin que doit avoir une maîtresse de maison pour composer d'une manière convenable le menu des dîners de cérémonie, c'est de consulter la saison où l'on se trouve et de choisir judicieusement les mets qui correspondent à cette saison.

Un assortiment bien entendu contribue beaucoup à la délicatesse et à l'agrément du repas ; il faut que la variété soit assez grande pour que chaque convive trouve à satisfaire son goût. Il importe que les plats soient servis proprement et bien dressés. Les viandes sont apportées sur la table en grands morceaux, les volailles et les poissons entiers, les légumes disposés avec goût. On ne doit jamais placer un petit mets sur un grand plat. Il faut donner la préférence à un petit nombre de plats, mais beaux, bien garnis, servis convenablement, à une foule de petits plats mesquins, servis avec la seule intention de produire de l'effet par leur nombre. Quelques fleurs, des coupes de friandises et de fruits rehaussent la beauté d'une table.

Un menu.

Page d'écriture à décorer à volonté. (Leçon de dessin.)

Potage tapioca Julienne.

Saumon à la crème.

Filet de bœuf au madère.

Petits pois.

Dinde farcie rôtie.

Salade.

Glaces. Fruits. Desserts.

Eau de Romanel.

Vins : Cortaillod et Villeneuve.

Quelques vérités.

Modèles d'écriture fine ou sujets de rédaction : La faim est le meilleur des cuisiniers. — Il n'est meilleure sauce que l'appétit. — Sobriété fait longue vie. — Tu ne te repentiras jamais d'avoir trop peu mangé. — Suivant ta bourse, gouverne ta bouche. — Tempérance dans le boire et le manger procure longue vie et santé. — Le gourmand creuse sa tombe avec ses dents. — Mange lentement, mache soigneusement. — Moins tu prendras de temps pour mâcher, plus tu seras obligé d'en prendre pour être malade. — Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Achats; vérification du poids et du montant des achats.

La question des achats présente, pour la ménagère, une grande importance. Voici, — d'après le *Journal des Instituteurs*, — quelques conseils et des indications grâce auxquelles elle pourra reconnaître les denrées de bonne qualité.

Pour la viande, le bon bœuf est d'un rouge vif, avec graisse d'un jaune clair; le bon mouton est d'un rouge vif, avec graisse blanche; la chair et la graisse du veau sont blanches; le porc est blanc rosé avec graisse blanche. Le poisson frais a les yeux luisants, très bombés, les ouïes d'un rouge vif, la chair ferme.

La volaille fraîche a l'œil ouvert et brillant; une bête jeune a les pattes et le genou forts, l'ergot peu développé, la chair grasse, la peau bien tendue.

Pour reconnaître si les œufs sont frais, on les mire au travers du jour; ils doivent être transparents et non troubles. Quant au beurre, on ne peut en reconnaître la qualité qu'en le goûtant.

En tout cas, nous conseillerons d'éviter avant tout les achats à crédit. Bien que le crédit semble présenter parfois des avantages, il est désastreux d'y avoir recours, car il entraîne souvent à faire des dépenses supérieures aux ressources dont on dispose.

Sachons donc modérer nos désirs et ne dépensons jamais au delà de nos moyens c'est là un des secrets du bonheur.

Il n'est pas, au foyer, d'économie négligeable; aussi chaque ménage doit-il posséder une balance, afin de pouvoir contrôler le poids de toutes les denrées. Il ne manque pas, en effet, malheureusement, de commerçants peu scrupuleux qui trompent non seulement sur la qualité, mais encore sur la quantité; si la ménagère s'aperçoit qu'un fournisseur fraude sur le poids des marchandises, elle ne doit pas hésiter à lui en faire l'observation et, si besoin est, à le quitter.

A côté de cela, la balance est indispensable, pour l'exécution d'un grand nombre de recettes culinaires.

Non seulement la ménagère doit contrôler, chez elle, le poids des denrées, mais elle doit encore être capable, lorsqu'elle est chez un fournisseur, de reconnaître les poids au fur et à mesure qu'ils arrivent sur le plateau de la balance, afin de se rendre un compte exact du poids de ce qu'elle achète. On y arrive aisément avec un peu d'habitude.

Quand la ménagère a examiné et reconnu ces poids, elle doit pouvoir, en outre, très vivement, calculer le prix de cette quantité de marchandise, en ayant recours

pour cela, à ses connaissances de calcul mental. Nous ne saurions trop insister, à ce sujet, sur la nécessité de multiplier, à l'école, les exercices pratiques de calcul mental : en s'habituant de bonne heure à calculer mentalement, on parvient facilement à trouver, aussi vite que tout commerçant, le prix d'un poids quelconque ou d'une quantité quelconque de marchandise. J. M.

ORTHOGRAPHE (*Degré supérieur.*)

Le soleil de l'Islande.

Il avait changé d'aspect et de couleur, le soleil de l'Islande, et il ouvrait cette nouvelle journée par un matin sinistre. Tout à fait dégagé de son voile, il avait pris de grands rayons, qui traversaient le ciel comme des jets, annonçant le mauvais temps prochain. Il faisait trop beau depuis quelques jours, cela devait finir. La bise soufflait toujours plus fort, faisant frissonner les hommes et les navires.

Le soleil, déjà très bas, s'abaissait encore. A mesure qu'il descendait dans les zones couleur de plomb qui avoisinaient la mer, il devenait jaune, et son cercle se dessinait plus net, plus réel. On pouvait le fixer avec les yeux, comme on fait pour la lune. Il éclairait pourtant ; mais on eût dit qu'il n'était pas du tout loin dans l'espace ; il semblait qu'en allant, avec un navire, seulement jusqu'au bout de l'horizon, on eût rencontré là ce gros ballon triste, flottant dans l'air à quelques mètres au-dessus des eaux.

(*Pêcheur d'Islande.*)

PIERRE LOTI.

VOCABULAIRE. L'aspect, sinistre, le jet, annoncer, frissonner, s'abaisser, la zone, l'espace, l'horizon, flottant.

Familles de mots : *Soleil*, solaire, solstice. — *Matin*, matinal, matinalement, matinée, matines, matineux, matinier (employé seulement dans l'expr. *étoile matinière* : Vénus). — *Voile*, voiler, voilerie, voilette, voilier, voilure. — *Rayon*, rayonné, rayonnant, rayonner, rayonnement. — *Temps*, temporaire, temporairement, temporel, temporiser, temporiseur, temporisation, tempête, tempêter, tempétueux. — *Homme*, humain (latin *humanus*, de *homo* = homme), humainement, humaniser, humaniste, humanitaire, humanité. — *Navire*, naviguer, navigation, navigateur, navigable, navigabilité, naufrage, naufrager, naufragé. — *Mer*, marée (*mare* = mer), marin, marine, marinier, maritime. — *Ballon*, ballonné, ballonnement, ballonner, ballonnier.

GRAMMAIRE : *Etude du participe passé conjugué avec avoir.* Chercher le participe passé de cette 1^{re} phrase : « Il avait *changé* d'aspect. » Expliquer pourquoi le participe passé *changé* est invariable. Ecrire d'autres phrases en faisant précéder ou suivre le participe passé d'un complément direct et expliquer les cas.

Permutations. Copier la dictée en mettant les verbes au passé antérieur et en soulignant les participes passés conjugués avec *avoir*. Copier la règle ci-après : « Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le complément direct si celui-ci est placé avant le participe. » PAUL CHAPUIS.

COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ÉCOLE PRIMAIRE¹

L'élevage des insectes.

On a pu voir, par les articles qui précèdent (sur l'aquarium), l'intérêt scolaire qu'offre l'étude des petits animaux aquatiques. Il est une autre étude, non moins intéressante, souvent captivante, toujours instructive, et parfois éducatrice, qui est d'ailleurs, comme la première, à la portée des enfants, c'est celle des insectes.

Tous les insectes ne se prêtent pas également bien à l'observation, telle que je la comprends — l'observation scolaire. Et comme l'enfant de l'école primaire n'a pas beaucoup de temps à consacrer à cette étude, il faut que l'observation soit facile et puisse se faire à un moment quelconque ; il faut, en quelque sorte, que l'animal soit domestiqué, qu'il n'exige ni surveillance, ni entretien délicat, et que, d'autre part, on puisse aisément se le procurer.

Je recommanderai tout particulièrement l'étude, ou plutôt l'élevage, des espèces suivantes : fourmi-fourmi-lion-insectes xylophages (mangeurs de bois), tels que : lucane, rhinocéros et cétoine-chenilles diverses et abeilles.

Certains insectes aquatiques sont également intéressants à observer. Je n'ajouterai rien, ici, à ce que j'en ai dit dans les articles consacrés à l'aquarium scolaire.

Les Fourmis. Pour l'étude des fourmis, j'ai imaginé plusieurs modèles de fourmilières artificielles qu'il est facile de construire soi-même.

1^{er} modèle (fig. 6). Prendre un grand verre à boire A, sans côtes, ni orne-

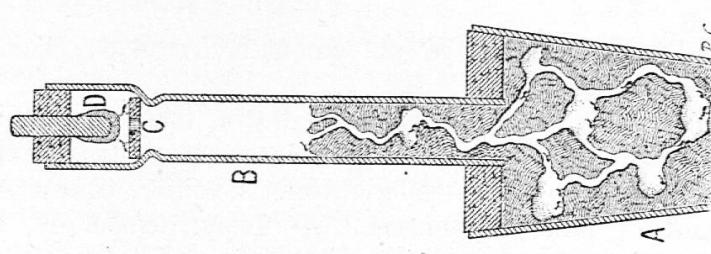


Fig. 6.
Fourmilière artificielle

ments, pour que la visibilité, au travers de ses parois, soit parfaite, et y adapter un verre de lampe B, par l'intermédiaire d'un large bouchon de liège (ou de plâtre). Introduire, dans cet appareil, une poignée de terre ou de brindilles prélevée dans une fourmilière des champs ou des bois, avec les fourmis, les cocons, les larves et les œufs qui peuvent s'y trouver. Le verre à boire doit être complètement plein. Ne rien mettre, ou presque rien, dans le verre de lampe, qui se trouvera suffisamment garni par les matériaux que les fourmis y transporteront (déblais provenant du creusement de leurs galeries). Fermer le haut de l'appareil à l'aide d'un bouchon troué, dans lequel on introduira une cheville enduite de miel ou de confiture — les aliments préférés des fourmis captives. On pourra mettre, dans la partie étranglée du verre de lampe, une mince rondelle C, découpée dans un bouchon de liège. Sur cette rondelle, qui devra être percée d'un

¹ Voir les N^os 17, 25, 26, 29 et 32-33 de l'*Educateur*.

petit trou pour laisser passer les fourmis, on disposera, à l'occasion, quelques substances alimentaires : fruit, sucre, petit cadavre (ver, insecte, araignée), etc. Il sera bon d'introduire, de temps en temps, une fois par semaine environ, quelques gouttes d'eau dans l'appareil pour y maintenir la légère humidité nécessaire à l'existence des animaux, et surtout à celle des larves et des œufs (j'entends les œufs véritables, ceux qui donnent naissance aux larves, et non les cocons, que dans le langage vulgaire on appelle à tort des « œufs de fourmis »). Ces œufs véritables sont ordinairement agglomérés en grand nombre, et ressemblent alors à des amas de petites graines blanches.

Pour introduire cette eau dans la fourmilière, on pourra faire un petit trou dans le bouchon qui réunit ses deux parties, et fermer ce trou par une cheville, ou plutôt par un tampon de ouate, qui aura l'avantage de faciliter l'aération de l'appareil.

Il est utile d'entourer le verre à boire d'un manchon de papier fort, pour y maintenir l'obscurité, et placer ainsi les fourmis dans des conditions aussi voisines que possibles de celles qu'elles ont dans la nature, le verre à boire représentant, en quelque sorte, la partie souterraine de la fourmilière naturelle, l'habitation, et le verre de lampe, la surface du sol, le milieu extérieur, où les fourmis vont et viennent, à la recherche de la nourriture.

Il va sans dire que le manchon de papier doit pouvoir s'enlever au moment des observations. Celles-ci se feront à la loupe.

Principales observations à faire: 1^o examen des caractères extérieurs des fourmis, de leurs nymphes, de leurs larves et de leurs œufs; — 2^o étude des métamorphoses; — 3^o étude des moeurs des fourmis adultes: creusement et aménagement des galeries, transports divers, élevage des jeunes, soins de propreté et d'hygiène, etc.

(A suivre.)

P. CHAUDET

ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

EXAMENS DE JUIN 1913

ARITHMÉTIQUE (Suite.)

3me Année

1. 8359 × 67 56781 : 27

2. Une couturière dépense 3 francs par jour; elle place chaque année 80 francs à la Caisse d'épargne. Quel est son gain annuel?

3. On a payé 90 francs à un vitrier qui a posé 6 carreaux à chacune des 12 fenêtres d'une maison. A combien revient un carreau?

4. Un conducteur de tramway a délivré 125 billets à 10 centimes, 98 billets à 15 centimes et 64 billets à 20 centimes. Il ne retrouve, dans sa sacoche, qu'une somme de 38 fr. 50 cent. Combien lui manque-t-il?

4me Année.

$$1. \quad 60.925 \times 5.78 \quad 70.725 : 6.9$$

2. Une automobile a parcouru, en 1 h. $\frac{1}{2}$, 92 kilom. 7 décamètres. Combien de mètres a-t-elle parcourus par minute?

3. Un œuf de poule pèse, en moyenne, 65 grammes. Quel est en kilogr. le poids d'un panier qui contient 16 douzaines $\frac{1}{2}$ d'œufs, si le panier vide pèse 1 kilogr. 5 ?

4. On a payé 360 francs un tonneau contenant 1 hectolitre 2 décalitres d'huile d'olive. A combien revient la bouteille de 6 décilitres ?

5. Un commis reconnaît sa caisse et y trouve 2 pièces de 20 francs, 17 écus, 13 pièces de 2 francs, 29 pièces de 50 centimes, 38 pièces de 20 centimes et 9 pièces de 5 centimes. Il devrait avoir 180 francs. Son compte est-il juste ?

5^{me} Année.

$$1. \quad \frac{3}{8} + \frac{1}{2} + \frac{5}{12} = \quad 17 : 8 \frac{3}{4} =$$

2. Exprimez en degrés la valeur d'un arc de cercle égal aux $\frac{3}{8}$ de la circonférence.

3. En 3 heures $\frac{3}{4}$, un train a fait un trajet de 300 kilom. Combien a-t-il parcouru de kilom. par heure ?

4. Un paysan a récolté 120 quintaux métriques d'avoine. Il en garde le $\frac{1}{20}$ pour semence, les $\frac{2}{5}$ pour ses chevaux et vend le reste à raison de 18 fr. 75 le quintal métrique. Que retire-t-il de cette vente ?

5. Trois ouvriers ont fait, le premier, le $\frac{1}{4}$ d'un travail, le deuxième, les $\frac{2}{7}$ et le troisième, le reste. Le dernier ayant touché 26 fr. 65, que revient-il à chacun des deux autres ?

6^{me} Année.

1. Un rentier possède une fortune de 180 000 francs ; les $\frac{3}{5}$ sont placés à $4 \frac{1}{2} \%$ et le reste à $5 \frac{1}{4} \%$. Quel est son revenu trimestriel ?

2. Quel capital, placé au 6 %, une maison représente-t-elle, si elle rapporte un loyer mensuel de 650 francs ?

3. On a acheté, pour 4 000 francs, une vigne qui rapporte en moyenne 12 hectolitres de vin par année. A quel taux a-t-on placé son argent si le litre de vin a été vendu 30 centimes et si les frais se sont élevés à 130 francs ?

4. Pendant combien de temps faut-il placer à $4 \frac{1}{4} \%$ une somme de 10 800 francs pour qu'elle rapporte 306 francs d'intérêts ?

5. Un épiciер mélange 35 kilogr. de riz à 46 fr. le quintal métrique et 65 kilogr. à 58 fr. le quintal métrique. Il revend le tout et réalise un bénéfice de 11 fr. 20. Quel a été le prix de vente d'un kilogr. ?

ALLEMAND

Traduisez les phrases suivantes :

5^e année. — 1. L'écolier a une plume, un crayon et un cahier. — 2. Le plancher de notre salle d'école est propre. — 3. Autour de notre école, il y a un mur. — 4. Louise étudiait sa leçon et Jean dessinait une chaise. — 5. Le maître a prêté un livre à mon frère.

6^{me} année. — 1. Les poules pondent beaucoup d'œufs au printemps et en été. — 2. Les hirondelles ont bâti leur nid sous le toit de notre maison. — 3. La viande du mouton, du porc et du bœuf est très bonne. — 4. Nous avons dans notre écurie un cheval, un âne et deux vaches. — 5. Dans ma chambre, il y a deux lits, une table et trois chaises.

(A suivre.)

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAUREATS
Maturité

500 élèves en 4 ans
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES Places primaires au concours

INSTITUTEURS : Avenches : fr. 2200 pour toutes choses, plus augmentations de fr. 75 tous les cinq ans jusqu'au maximum de fr. 2500 : 30 septembre. Mézières : classe primaire supérieure : fr. 2000, logement et jardin, plus 6 stères de bois : 30 septembre. Orges : fr. 1600, logement et plantage : 30 septembre. — La Sarraz : classe primaire supérieure : fr. 2000, logement et jardin, plus augmentations communales du 50 % de celles prévues à l'article 72 de la loi du 15 mai 1906 : 30 septembre.

INSTITUTRICES : Château d'Œx : fr. 1000 et autres avantages légaux : 26 septembre. — Curtilles : fr. 1000, logement et jardin, plus 4 stères de bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école : 26 septembre. — Paudex : maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille : fr. 900, plus la jouissance d'une chambre : 26 septembre. — Arrisoules : fr. 1000, plus logement et fr. 20 d'indemnité de jardin : 30 septembre. — Bonvillars : fr. 1000, logement et jardin plus 4 stères de hêtre, 4 stères de chêne, 200 fagots, à charge de chauffer la salle d'école : 30 septembre. — Pailly : fr. 1050, plus logement, plantage et 5 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école : 30 septembre.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Collège de Vevey. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître secondaire chargé de l'enseignement de l'arithmétique, des mathématiques et, éventuellement, de la comptabilité.

Traitements : fr. 3200.

Augmentations communales s'élevant après 20 ans de service dans le canton, à fr. 3800.

Obligation d'habiter le territoire de la commune.

Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions au département de l'Instruction publique, 2^{me} service, avant le 27 septembre 1913, à 6 heures du soir.

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteur

MM. Chamot, Marius, au Pont-de-Pierre, (Forel-Lavaux). — Muller, Henri, à la Forclaz, (Ormont-Dessous). — Jaton, Marc, à Essert-Pittet. — Martin, Robert, à Ecublens s. Morges.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Des examens auront lieu, à Lausanne, à partir du 10 novembre en vue de de l'obtention du

Brevet spécial d'anglais

Adresser les inscriptions au Departement de l'Instruction publique, 2^{me} service, avant le 10 Octobre 1913.

Joindre à la demande un *curriculum vitæ*, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études. H. 33948 L.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS
SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VETEMENTS
confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 0% Escompte à 30 jours
0% aux membres de la S. P. V.



ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Jeune instituteur bernois

possédant brevet d'études faites en français et brevet d'allemand, pratique 5 ans, connaissant travaux manuels, cherche place comme maître interne. Diplôme, certificats et références. S'adresser à M. Mœschler, Côte, 18, Locle.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ ★ Salons de Rafraîchissements ★ **GLACES**

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

JULES CAUDERAY
ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES
avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

 **Le plus grand choix de CHŒURS** existant 

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRÈRES

(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 39.



LAUSANNE — 27 Septembre 1913.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE ROMAISES.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA Bernois : H. Gebat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



INSTITUTRICE

de premier ordre, possédant la langue espagnole, est demandée dans la République de Panama. **Mille francs** pour voyage, **mille francs par mois** et contrat si la personne le désire.

Suisse habitant Panama, actuellement en Séjour dans le canton de Vaud donnera tous les renseignements nécessaires. Le climat est excellent. Charmante colonie franco-suisse.

S'adresser à **M. A. Vaucher, La Mothe-Vugelles (Vaud).**

ON CHERCHE

au bord du lac Léman, pour un jeune homme, une bonne pension pour plusieurs mois ; de préférence chez un instituteur, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

Adresser les offres avec prix sous chiffres H. 1707 U. à Haasenstein & Vogler, Bienne.

Famille étrangère cherche pour le départ un

PRÉCEPTEUR

Suisse-Français, licencié-ès-lettres, pour un garçon de 15 ans.

Offres sous **F. 4529 L.** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Des examens auront lieu, à Lausanne, à partir du 10 novembre en vue de de l'obtention du

Brevet spécial d'anglais

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, avant le 10 Octobre 1913.

Joindre à la demande un *curriculum vitæ*, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études. H. 33948 L.

Ecole privée primaire-supérieure, campagne vaudoise, cherche

Directrice-institutrice

énergique et capable, dès le 1^{er} octobre 1913. On prendrait au besoin remplaçante temporaire. Adresser offres avec certificats, références et photographie sous chiffres **P 26551 L.** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

Une Pension de Vacances

est cherchée pour une jeune fille, élève de Gymnase, dans une bonne famille d'institutrice, au bord du lac Léman, du 6 au 26 octobre

Offres avec prix à **Mme Dr Hämmerli-Marti, Lenzbourg.**

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 "	" 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 "	" 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V..

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & CIE, LAUSANNE

Collection spécialement recommandée à tous

Toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie.

La Petite Bibliothèque d'Hygiène

est composée d'opuscules rédigés par des praticiens de compétence indiscutée, dans l'esprit de bon sens et de simplicité qui a toujours fait la gloire de la médecine suisse. Elle s'adresse à tous ceux qui savent apprécier les bienfaits d'une hygiène personnelle bien entendue ou qui ont à veiller sur la santé d'autrui; elle ne prétend d'ailleurs en aucune façon au rôle néfaste de remplacer le médecin, mais vise au contraire à rendre plus efficace l'action de ce dernier et à prolonger en quelque sorte son influence bienfaisante.

Volumes parus (Petits in-16, reliés toile fr. 1,50)

Dr MERMOD. *Hygiène de l'oreille, de la gorge et du nez.*

L. WINZELER. *Hygiène de la bouche et des dents.*

Dr BOURGET. *Hygiène de l'estomac et des intestins.*

Dr DIND. *Hygiène de la peau.*

Dr COMBE. *Hygiène générale, 3 fr.*

Mme MONNERON-TISSOT. *Hygiène du malade.*

Dr MERMOD. *La voix et son hygiène.*

Dr EPERON. *Hygiène de l'œil.*

Dr CHATELAIN. *Hygiène du système nerveux.*

Dr BARD. *Hygiène du cœur.*

En préparation :

Dr GEVEY. *Hygiène du tuberculeux.*

Dr COMBE. *Hygiène de l'enfance.*

La librairie Payot et Cie a eu l'heureuse idée de créer une *Petite Bibliothèque d'hygiène* à 1 fr. 50 le volume, à laquelle le succès nous paraît assuré.

Le format petit in-16 est très commode, et les volumes se présentent fort bien sous leur jolie couverture en toile souple. De 80 à 100 pages chacun, ils se lisent agréablement, sans fatigue. Ils sont tous écrits par des spécialistes, mais sans détails techniques ou compliqués.

Tribune de Lausanne.

Ces opuscules écrits pour le grand public devraient se trouver dans toutes les familles, non pas avec les volumes gros ou petits qu'on ne lit pas, mais avec ceux que l'on consulte à tout moment. De tels ouvrages sont les bréviaires de l'avenir. *Journal d'utilité publique.*

La librairie Payot et Cie s'est fait œuvre vraiment méritoire en publiant cette *Petite Bibliothèque d'hygiène*. Elle s'est adressée à nos spécialistes les plus distingués qui ont bien voulu mettre leur science à la portée du public studieux et intelligent. En suivant les excellents conseils donnés par ses auteurs nous contribuerons à former une nouvelle génération saine et résistante. *Revue.*